

Des mauvaises vibrations

Des riverains de l'avenue des Frères-Robinson se plaignent une nouvelle fois des secousses occasionnées par les bus dans un secteur soumis aux travaux du tramway.



Franck et Danièle Bellanger ainsi que leur voisin Michel Horst ont saisi les autorités. (photo O. D.)

Les nuisances sont de retour. Depuis le 4 février, les bus des lignes 16 et 34 repassent dans l'avenue des Frères-Robinson et font de nouveau le malheur les riverains domiciliés entre le rond-point et le croisement de l'avenue du Truc. En cause, les travaux préparatoires à l'extension de la ligne A du tramway qui, depuis un an, ont fragilisé cette artère.

Engagée en février 2012, la déviation des réseaux (électricité, eau...) s'est traduite par une série de creusements, d'excavations et de comblements ayant entraîné de « sévères problèmes de stabilité de la chaussée », estiment les plus proches voisins.

Des constats d'huissier

La fréquentation répétée des bus et des poids lourds n'a rien arrangé. Au-delà de la gêne habituelle, des habitants ont observé l'apparition de fissures dans leur maison. Des anomalies qu'ils ont fait constater par huissier de justice. À cela se sont ajoutées des vibrations et des secousses liées au passage des bus, surtout ceux de la ligne 16, une des plus importantes du réseau.

Juin 2012, les riverains les plus touchés montent au créneau. Ils obtiennent de la CUB l'installation d'une chicane et de plots. Le rétrécissement étudié de la chaussée permet de ralentir la vitesse et donc, d'estomper les nuisances dues aux tremblements et autres trépidations. En septembre, la déviation des bus sur un itinéraire bis prolonge le temps de répit. La trêve dure quelques mois.

L'enlèvement des chicanes et le retour des bus, début février, ont précipité un retour à la situation antérieure. Domicilié au 35, avenue des Frères-Robinson, Franck Bellanger peste à double titre. « Dans mon cas, des fissures sont apparues dans les chambres, au niveau du plafond. Je ne pouvais laisser les choses en l'état. J'ai donc assuré les réparations à mes frais. J'ai eu beau envoyer un dossier détaillé avec les factures à la CUB, celle-ci a refusé toute prise en charge », explique-t-il.

Il déplore parallèlement le manque de considération et l'inertie des différentes parties prenantes (CUB, Keolis et mairie de Mérignac).

Voisine de son fils, Danièle Bellanger a adressé, le 5 février, un courrier au maire pour lui signifier son mécontentement. Depuis, aucune réaction. « Je n'attendais pas une solution miracle de sa part mais au moins un soutien, une marque d'intérêt. » Autre voisin, Michel Horst se plaint lui aussi de tremblements réguliers à l'arrivée des bus.

Reprise des travaux du tram

Alerté par différents canaux, l'opérateur Keolis, qui gère le réseau de transport collectif de la CUB, affirme être à l'écoute de tous. « Nous avons régulièrement sensibilisé nos conducteurs pour qu'ils circulent plus lentement dans ce secteur. » D'ailleurs, un arrêté pris récemment y limite la vitesse à 30 km/h.

Modifier une nouvelle fois l'itinéraire paraît compliqué. En outre, cette décision est davantage du ressort de la CUB que de Keolis. Or la desserte de l'avenue des Frères-Robinson semble dans le contexte actuel incontournable du point de vue des voyageurs.

De son côté, Gérard Chausset, vice-président de la CUB chargé des transports de demain, pointe l'indiscipline des usagers de la route. Cependant, « je reconnais que ce chantier crée des troubles. Difficile de le nier », confie-t-il, avant d'ajouter : « Chacun doit faire des efforts. À ce titre, la reprise des travaux (construction de la plate-forme), dès la semaine prochaine, devrait apaiser la situation dans la rue. » Et l'élu de rappeler qu'à plus long terme, la mise en service de l'extension du tramway donnera lieu, en janvier 2015, à une adaptation du réseau des bus. À la faveur de cette réorganisation, la ligne 16 devrait s'arrêter à hauteur de Daudet, soit avant l'avenue des Frères-Robinson. Reste à savoir si cet argument sera de nature à contenter tout le monde.